



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 20 janvier 2021

### Mise en œuvre du plan « 1 jeune 1 solution » dans le département de la Vienne

Le plan « 1 jeune 1 solution » a été lancé par le Gouvernement en juillet 2020 pour faciliter et relancer l'embauche des jeunes, catégorie fortement touchée par la crise sanitaire, en leur proposant une première expérience professionnelle, tout en stimulant l'activité pour les entreprises bénéficiaires. Il s'inscrit dans le cadre du plan « France Relance » doté de 100 milliards d'euros.

Doté de 6,5 milliards d'euros, le plan « 1 jeune 1 solution » s'articule autour de trois axes de travail :

- Encourager les entreprises à embaucher
- Augmenter les formations et orienter les jeunes vers les métiers d'avenir
- Accompagner plus particulièrement les jeunes les plus éloignés de l'emploi en construisant des parcours d'insertion sur mesure

Les premiers résultats sont encourageants pour la Vienne :

- Plus de 1 700 contrats déposés par les entreprises pour embaucher un jeune avec l'aide de l'État de 4 000€ pour compenser les charges liées au recrutement ;
- Près de 950 contrats d'apprentissage et de professionnalisation bénéficiaires de l'aide de l'État de 5 000€ pour les apprentis mineurs et 8 000€ pour les apprentis majeurs ;
- 1 500 parcours contractualisés d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) proposés par les missions locales aux jeunes (parcours sur une durée de deux ans maximum, comprenant différentes phases de formation, de mise en situation professionnelle, d'accompagnement social...);
- 373 garanties jeunes au profit des jeunes les plus vulnérables, bénéficiant d'un accompagnement intensif piloté par les missions locales ;
- 817 accompagnements intensifs jeunes (AIJ) proposés par Pôle emploi au profit de jeunes demandeurs d'emploi avec des entretiens réguliers et des contacts fréquents ;
- 89 emplois francs aidés par l'État au profit des demandeurs d'emploi résidant en Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) ;
- 82 Parcours Emplois Compétences « jeunes » signés depuis le 16 août 2020 ;
- 12 Contrats d'Initiatives Emploi « jeunes » signés dans le secteur marchand.

**Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers



# PRÉFET DE LA VIENNE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



Depuis son lancement dans la Vienne, 2 707 jeunes ont été aidés et 1 562 entreprises ont bénéficié des aides de l'État.

La réussite de ce plan résulte de l'action et de la mobilisation de tous : celles des acteurs du service public de l'emploi (Pôle emploi, missions locales, Cap emploi), du conseil départemental, et plus largement des collectivités, mais aussi de l'APEC, du tissu associatif ainsi que des entreprises et de leurs représentants.



DÉCOUVREZ LEURS HISTOIRES SUR  
**#1JEUNE1SOLUTION**



DÉCOUVREZ LEURS HISTOIRES SUR  
**#1JEUNE1SOLUTION**

Cabinet de la préfète  
Bureau de la communication  
interministérielle

Mél [anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr](mailto:anne-laure.jouteux@vienne.gouv.fr)



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers